

IVAN GOBRY

CHARLES III

898-929

FILS DE LOUIS II



HISTOIRE
DES

ROIS

DE
FRANCE

Pygmalion

Histoire des Rois de France

DU MÊME AUTEUR

Chez Pygmalion

La Reine Christine, 1999.
Pépin le Bref, 2001.
Louis I^{er}, 2002.
Louis VII, 2002.
Philippe I^{er}, 2003.
Louis VI, 2003.
Clotaire I^{er}, 2003.
Saint Augustin, 2004.
Philippe III, 2004.
Clotaire II, 2005.
Eudes, 2005.
Robert II, 2005.
Dagobert I^{er}, 2006.
Charles II le Chauve, 2007.

Chez d'autres éditeurs

Saint François d'Assise, Seuil, 1957 (76^e mille), traduit en sept langues.
Les Moines en Occident.
Édition italienne, 6 volumes (1991-2000).
Édition française, 5 volumes (1985-2003). Couronnée par l'Académie française.
Sainte Marguerite-Marie, Téqui, 1989.
Les Martyrs de la Révolution française, Perrin, 1989. Prix de l'Union des Intellectuels indépendants.
Saint Bernard, La Table Ronde, 1990. Grand Prix de la ville de Troyes.
Dictionnaire des martyrs de la Révolution, ARGÉ, 1990.
L'Église immolée, ARGÉ, 1990. Épuisé.
Rancé, L'Âge d'Homme, 1991.
Joseph Le Bon, ou la Terreur dans le Nord de la France, Paris, Mercure de France, 1991.
Deux papes champenois : Urbain II, Urbain IV, Troyes, Cahiers bleus, 1994.
Mozart et la mort, Thionville, Le Fennec, 1994.
Le Procès des Templiers, Perrin, 1995. Couronné par l'Académie française.
Clovis le Grand, Régnier, 1995. Épuisé.
Saint Martin, Perrin, 1996.
Frédéric Barberousse, Tallandier, 1997.
Angèle de Foligno, Éd. F.-X. de Guibert, 1998.
Guillaume de Saint-Thierry, Éd. F.-X. de Guibert, 1998.
Le Baptême de l'Angleterre, Éd. Clovis, 1998.
Les Premiers rois de France. La Dynastie des Mérovingiens, Tallandier, 1998.
La Civilisation médiévale, Tallandier, 1999.
Charlemagne, Le Rocher, 1999.
Les Capétiens, Tallandier, 2001.
Louis XI, Tallandier, 2001.
Charles VII, Tallandier, 2001.
Mathilde de Toscane, Éd. Clovis, 2002.
Saint François d'Assise, Tallandier, 2003.
Saint Thomas d'Aquin, Salvator, 2005

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

CHARLES III
LE SIMPLE

Fils de Louis II

898-929



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2007 Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0114-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

I

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

(879-888)

Charles III, dit le Simple, naquit en 879. Enfant posthume : son père, Louis le Bègue, était mort depuis cinq mois. Enfant ballotté par les événements : en dix ans, il vit monter sur le trône quatre rois : ses deux frères aînés, Louis III et Carloman, le Carolingien germanique Charles le Gros, le « Robertien » Eudes (en fait, le premier des Capétiens). On eût pu supposer à sa naissance que ce petit prince, apparu après tant de souverains réels ou potentiels, ne régnerait pas lui-même ; si son frère Carloman, qui le précédait dans l'ordre de naissance, avait vécu aussi longtemps que leur commun grand-père, Charles II le Chauve, il aurait régné jusqu'en 920 ; et surtout, s'il avait eu le temps d'engendrer des héritiers, Charles le Simple n'aurait été qu'un oncle de rois. Mais Carloman était mort en pleine jeunesse, à dix-huit ans, laissant un trône vide et un petit frère de cinq ans.

Louis le Bègue lui-même avait eu un règne fort court. Tant mieux peut-être pour la France : ce souverain était nul ; ou plutôt, il était indiscipliné, présomptueux,

CHARLES III LE SIMPLE

inconséquent, incapable de combattre, infidèle à ses serments ; le contraire de son père. Et de plus bafouilleur. Après Charles le Chauve, il n'y eut plus sur le trône de France de Carolingiens dignes de Charlemagne. Tous les Grands du royaume qui avaient respecté et suivi Charles II, devenu roi de la « France occidentale » en 843 par le traité de Verdun, couronné en 875 empereur par le pape Jean VIII, étaient amers deux ans après cette date devant cet héritier que le défunt et la tradition leur imposaient. Qu'en faire ? À défaut de le détrôner, ils étaient décidés à le dominer.

En partant pour l'Italie où le pape l'appelait pour vaincre les récalcitrants et les infidèles, Charles le Chauve, qui n'avait aucune confiance en son fils Louis, l'avait soumis à un conseil de comtes et d'évêques plus chargés de le surveiller et de le contrôler que de le conseiller. Mais Charles mourut en 877 au pied des Alpes avant de retrouver son trône. L'héritier, connaissant les sentiments des Grands à son égard, tenta de se les concilier par des initiatives inconsidérées ; il distribua des bénéfices : comtés, abbayes, domaines. Loin de se gagner ainsi les dévouements, le nouveau roi provoqua l'opposition de toute l'aristocratie : les bénéficiaires virent dans son geste un acte de faiblesse qui les encourageait à le dominer ; les oubliés considérèrent qu'ils étaient victimes d'une injustice ; quant aux hommes sages, ils rappelèrent que les décisions de Louis violaient les engagements pris à Quierzy par Charles envers ses vassaux quelques mois plus tôt.

Que faire cette fois ? La fronde. Les Grands trouvèrent pour prendre leur tête un aristocrate patenté, au surplus doué d'une forte personnalité : Hugues l'Abbé, appelé ainsi parce qu'il était non pas supérieur d'un monastère, mais abbé laïc de nombreuses et florissantes abbayes, en vertu de cet usage scandaleux qui donnait

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

à des séculiers, pour leur entretien et leur gloire, les revenus des domaines cultivés par les moines. Hugues, que l'on retrouve dans toute l'histoire du royaume à partir de ce moment, était un Welf. Son aïeul paternel, Welf, modeste comte en Bavière et en Souabe, n'eût pas laissé son nom à l'Histoire si sa fille Judith n'avait été choisie pour épouse par Louis le Pieux. Ce fut la fortune de la famille ; la sœur de Judith, Emma, se maria à Louis le Germanique, fils de Louis le Pieux, ce qui faisait de lui le beau-frère de son père.

Le frère aîné de Judith, Rodolphe, fut fait abbé laïc de Saint-Riquier, et le fils de celui-ci, Conrad, comte de Paris. Le frère cadet de Judith, Conrad également, devenu abbé laïc de Saint-Gall, eut parmi ses fils Hugues, bientôt « l'Abbé », qui se trouvait ainsi neveu de l'impératrice et cousin germain de Charles le Chauve ; neveu aussi de Louis le Germanique. Sans descendance, il serait à son tour oncle de Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne. Comblé par les souverains qui tenaient à acquérir ses services, il reçut d'eux tour à tour les richissimes abbayes de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Bertin, de Saint-Martin de Tours, de Marmoutier, de Sainte-Colombe de Sens, de Saint-Aignan d'Orléans.

Ce fut donc ce personnage considérable qui, à la nouvelle de la mort de Charles le Chauve, brandit l'étendard de la rébellion contre Louis le Bègue, jugé incapable de diriger les affaires de l'État. Jugement certes crédible, car Hincmar, archevêque de Reims, qui avait droitement et habilement servi Charles le Chauve, se rallia aux frondeurs. Sous quelle sorte de tutelle placer l'héritier du trône ? Était-il question déjà de le priver de ce trône, en un temps où le sang des Carolingiens, malgré leur indignité, restait si vénérable ? Richilde, veuve de Charles le Chauve, entrevit le danger

CHARLES III LE SIMPLE

pour la dynastie. Elle n'était pas la mère de Louis, fils de la première reine, Ermentrude ; mais elle se considérait comme la gardienne des institutions. Elle fit porter à son beau-fils les attributs de la royauté : l'épée de Charlemagne, le sceptre, la couronne, le manteau royal. Hincmar se rendit à cet argument ; le 8 décembre 877, dans une cérémonie qui se déroula au palais royal de Compiègne, il fit jurer solennellement à Louis II (avec force bégalements sans doute) de respecter les droits de l'épiscopat, et procéda à son sacre. Il fallut s'incliner, de mauvaise grâce, devant le fait accompli ; et attendre les événements.

Le premier événement fut créé par le pape. C'était alors Jean VIII, vieillard énergique et avisé. La papauté devait sa puissance territoriale aux Carolingiens ; Jean vénérait la mémoire de Pépin le Bref et de Charlemagne, qui avaient constitué « le Patrimoine de saint Pierre », appelé ensuite États pontificaux ; il avait couronné empereur le petit-fils de Charlemagne, Charles II, dont il regrettait la mort, à son sens, prématurée. Il voyait maintenant sur le trône de France le fils de Charles, dont il imaginait qu'il serait le soutien du Saint-Siège en Italie.

À ce moment encore, la Rome papale avait besoin d'un sauveur. Les ducs de Spolète et de Bénévent, vassaux déclarés du saint-siège, menaient contre le vieux pape des manœuvres d'intimidation ; les Sarrasins, vaincus hier et rejetés de l'Apulie, recommençaient à grignoter la péninsule ; dans la Ville même, des partis politiques armés contestaient au pontife son pouvoir temporel. Pour mettre tous ces adversaires à la raison, il fallait un empereur. Or, la mort de Charles le Chauve laissait libre la couronne impériale, qui semblait revenir de droit aux Carolingiens. Des trois fils de Louis le Pieux, l'aîné, Lothaire, avait imposé son fils Louis II,

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

qui n'avait pas eu de descendance masculine ; le second, Louis le Germanique, qui avait trépassé l'année précédente (876), laissait trois fils, entre lesquels il avait partagé son royaume ; mais aucun à ce moment ne réclamait la couronne impériale. Le candidat désigné n'était-il pas le fils de Charles le Chauve ? De Pépin à Louis le Bègue, il y aurait une continuité sans faille.

Il fallait craindre les réactions des fils de Louis le Germanique ; aucun n'avait formulé jusque-là une prétention ; mais il suffisait que l'un d'entre eux se déclarât. Leur père n'était-il pas l'aîné de Charles le Chauve ? Pauvre argument au demeurant ; puisque le pape avait choisi Charles de préférence à son frère, sans que ce dernier eût fait acte de candidature, il avait créé d'une certaine façon une nouvelle lignée impériale.

Par son testament, le Germanique avait désigné son aîné, Carloman, comme roi d'Italie ; il lui assurait ainsi, dans ce royaume, la succession de Charles le Chauve, sans renonciation de Louis le Bègue, qui à ce moment était occupé par ses démêlés avec les Grands et ne songeait guère à cette couronne lointaine. Il y avait là d'ailleurs un juste retour des choses : Lothaire, puis son fils Louis II, souverains de la branche aînée, avaient régné tour à tour sur l'Italie ; à la mort de Louis II, puisque la branche aînée était éteinte, il semblait que le trône d'Italie revînt à la branche cadette, issue de Louis le Germanique ; mais c'était Charles le Chauve, représentant de la troisième branche, qui l'avait emporté. Pour rétablir le droit d'aînesse, ne convenait-il pas qu'un fils du Germanique s'assît sur le trône de Pavie ?

Jean VIII était astucieux. Il reconnut à Carloman la royauté de l'Italie, laissant en suspens l'attribution de l'Empire. Il apaisait ainsi la jalousie et la rancœur du fils aîné de Louis le Germanique, semblant déshériter

CHARLES III LE SIMPLE

Louis le Bègue à son avantage. Puis, prétextant les menaces que faisaient peser sur lui ses ennemis romains et péninsulaires, il quitta Rome subrepticement, envoyant en même temps à Louis le Bègue des ambassadeurs pour l'avertir qu'il venait à lui dans son royaume, et à Carloman qu'il comptait sur lui pour mater ses adversaires. Le prince germanique n'était-il pas maintenant roi d'Italie ? Sa tâche était donc de combattre pour le saint-père, pendant que celui-ci, sans en dire un mot, s'évadait d'Italie pour faire du roi de France un empereur.

Débarqué à Arles, le pape avec sa suite remonta la vallée du Rhône et parvint jusqu'à Troyes, où il convoqua un concile. Là, le 7 septembre 878, il couronna Louis II de France empereur d'Occident, ce qui lui donnait dans cette succession le nom de Louis III. Les historiens sont en désaccord sur cette attribution. La plupart, constatant qu'il n'est pas fait mention dans les textes d'une couronne impériale, estiment que le pape sacra ce jour-là Louis le Bègue roi de France. Ne l'avait-il pas été déjà par Hincmar ? Un sacre *bis* ? N'oublions pas que ç'avait été le cas de Pépin le Bref ; sacré une première fois par saint Boniface, archevêque de Mayence, il l'avait été une seconde fois par le pape Étienne II. Mais Pépin n'était qu'un roi élu, sans ascendance royale, et il avait besoin de ce geste papal pour assurer sa légitimité. On peut répondre, pour accentuer la similitude, que le Bègue avait ce même besoin devant l'opposition des Grands du royaume. Pourtant, les arguments vont dans le sens d'un couronnement impérial, puisque la couronne est vacante, que le pape s'est refusé à la pourvoir, qu'il en a écarté Carloman et qu'il se déplace jusqu'à Troyes pour couronner Louis le Bègue. Dans le doute, ce Carolingien n'a jamais été compté dans la suite des empereurs.

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

De toute façon, cette nouvelle dignité, si elle fut conférée au Bègue, ne lui apporta pas plus d'autorité. Ses erreurs passées n'en étaient pas oubliées ; et sa personnalité n'avait rien d'impérial ; outre son bégaiement, il était affligé d'une certaine faiblesse, résultant de la maladie qui minait son organisme et l'emporterait deux ans plus tard.

Le pape reparti pour Rome ; les Grands se retrouvèrent donc unis pour contester le pouvoir de Louis le Bègue. Hugues l'Abbé, qui avait été nommé par Charles le Chauve duc de Neustrie, se trouvait plus puissant que Louis, qui n'était même plus roi de ce territoire ; il avait pour adjoint Gosfrid, comte du Mans, l'un de ses vassaux. Entouré d'abbés laïcs, qui représentaient la fortune du royaume, il convoqua le roi et lui proposa un marché favorable à la fois à la dynastie et à la paix : Louis II jurait de reconnaître les droits des Grands (un Quierzy *bis*) ; en contrepartie, les Grands s'engageaient à reconnaître les droits au trône des deux fils aînés du roi, nés d'Ansgarde, Louis et Carloman.

On ne parlait pas du troisième fils de Louis le Bègue, le petit Charles, qu'on nommerait plus tard « le Simple ». Il était issu du second mariage du roi, avec Adélaïde, fille du comte Adalard. Était-ce là une mésalliance ? Tout au contraire. Le Bègue avait d'abord épousé Ansgarde, fille du comte Hardouin, ensuite mère de Louis et de Carloman, sans l'autorisation de son père ; Charles le Chauve avait alors refusé de reconnaître cette union, qu'un certain nombre de Grands jugeaient illégitime ; en ce cas, ses deux fils, eux aussi, eussent été illégitimes, et n'auraient pas eu droit au trône ; seul Charles le Simple eût été héritier, comme né d'un mariage reconnu. Mais les contestataires se taisaient aujourd'hui ; la patrie était en danger ; le roi régnant était gravement malade, et il fallait sans tarder

CHARLES III LE SIMPLE

désigner son successeur ; ou ses successeurs. Or le prince Charles était encore au berceau : un beau roi pour opérer l'unité des vassaux et conduire les armées ! Devant l'urgence, Charles était oublié ; il ne vint pas à l'esprit des Grands de lui tailler un royaume ; ils désignèrent pour héritiers de leur père les deux fils d'Ansgarde.

Il en fut donc ainsi. Et d'autant plus facilement qu'Hincmar, avec l'autorité qui lui était propre, intervint. Il reconnut comme justes les exigences de l'aristocratie laïque, mais voulut les tempérer et sauver la légitimité monarchique. C'était lui, archevêque qui avait couronné le roi, qui pouvait se permettre de lui dicter ses devoirs. Il le fit par écrit, en six points, d'une façon claire, autoritaire mais respectueuse ; de quoi être obéi. Louis le Bègue s'exécuta ; il promit de ne pas dépouiller les Grands de leurs biens, de ne pas lever d'impôts exceptionnels, de respecter les biens d'Église, de s'entourer de sages conseillers, de garantir la paix avec les autres rois carolingiens. Louis jura, les Grands jurèrent. L'accord était conclu entre le roi et les Grands.

Mais non pas avec tous. Il était assuré au nord de la Loire, là où Hugues l'Abbé détenait une autorité incontestée ; mais non pas au sud. Là, un prince puissant, Bernard, marquis de Gothie, avait refusé le serment et se posait en adversaire déterminé du roi. Se sachant maintenant soutenu par ses plus puissants vassaux, Louis décida d'aller châtier le rebelle. Pitoyable décision ! Il était devenu un grand malade, et l'on ne savait trop s'il pourrait remonter en selle. Il n'eut pas à tenter cet exploit : il expira à Compiègne le Vendredi saint, 10 avril 879.

La succession était réglée. Hincmar, âme de l'unité nationale, et Richilde, gardienne de la dynastie, avaient influencé les Grands sans discussion. Or, ceux qui

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

avaient assisté Louis le Bègue sur son lit de mort rapportèrent qu'ils lui avaient entendu dire :

— Louis III seul doit régner.

Si vraiment cette dernière volonté était exacte, il faudrait l'interpréter comme le vœu non pas de léser Carloman, mais de réaliser l'unité du royaume sous un seul sceptre. Pourtant, cette déclaration tardive pouvait-elle annuler le serment prêté par le Bègue devant l'assemblée des Grands ? Même mort, ce roi fantasque incommodait leur vie. Pour que la succession fût valide, il fallait au plus tôt prendre une décision : Louis seul, ou avec son frère ?

Ces faiseurs de rois prenaient trop de temps à délibérer. Gozlin, abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, et Conrad, comte de Paris (un Welf, neveu de Judith), réunirent quelques comtes influents et résolurent de brusquer les choses. Ils appelèrent au trône un autre Louis, dit le Jeune pour le distinguer de son père le Germanique ; un Carolingien donc, neveu de Charles le Chauve, qui avait hérité à la mort de son père du royaume de Saxe. On comprend le projet de ces comploteurs : ce nouveau Louis, unissant le royaume de Charles le Chauve et un tiers de l'empire de Lothaire, serait plus encore un facteur d'unité que le fils du Bègue. Songeaient-ils seulement à la division entre Grands que provoquerait cette unité purement territoriale ?

Louis le Jeune, flatté de l'honneur et de l'avantage qui lui étaient faits, et ne calculant pas sans doute, lui non plus, la discorde qu'il allait déchaîner, réunit une armée et s'avança jusqu'à Verdun. Les gardiens du trône de France furent surpris ; ils n'avaient pas de troupes sous la main, et auraient beaucoup de peine sans doute à en réunir. Et s'ils y parvenaient, une nouvelle guerre n'allait-elle pas désoler la France ?

CHARLES III LE SIMPLE

Ce fut Hugues l'Abbé, délégué par ses pairs, qui traita. Il offrit à Louis le Jeune, contre sa renonciation au trône de France, la moitié de la Lotharingie cédée à Charles le Chauve par le traité de Meerssen en 870. C'était moins que la France ; mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Et puis, ce beau territoire était accordé sans aucun affrontement, à la déception de Gozlin et à la satisfaction des autres Grands.

Le royaume de Louis le Bègue était sauvé de la guerre et de l'occupation germanique ; mais le trône n'était pas pourvu. Hugues l'Abbé, continuant de tenir le rôle d'un maire du palais, attendit encore jusqu'au printemps de 880 pour prendre une décision. Ce sage préférait ne pas se hâter. Il s'agissait non pas seulement de satisfaire les deux héritiers, mais aussi d'obtenir le consentement de ses pairs.

Après avoir consulté et réfléchi, il opéra, selon la coutume carolingienne, un partage territorial. Louis III reçut les provinces au nord de la Loire ; à l'est, le duché de Francie, entre la Meuse, l'Eure et la Loire, avec pour centre Paris ; à l'ouest, le duché de Neustrie, dont Hugues était lui-même le duc ; ce vaste territoire, dont Louis le Bègue avait été roi, comprenait ce qui serait ensuite la Normandie, les comtés de Chartres, du Maine, d'Anjou, de Blois et de Tours. Carloman reçut la France méridionale, c'est-à-dire l'Aquitaine et la Bourgogne, en précisant que par ce dernier terme il fallait entendre les provinces entre la Loire et les Alpes.

Partage judiciaire : profitant de la mort successive des deux rois de France, des hésitations et des querelles qu'elle faisait naître dans une noblesse désorganisée, l'invasion scandinave avait repris ; un nouveau chef danois, Sigfried, lançait ses flottilles dans l'Escaut et dans la Somme, pillant et détruisant Cambrai, Arras, Amiens, Corbie. Pour envoyer les guerriers francs

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

contre les Barbares, il fallait un rassembleur. Louis III avait dix-sept ans ; bel homme déjà et combatif, il était capable de commander une armée. Carloman n'avait que quatorze ans, et tout juste de quoi susciter l'unité des seigneurs méridionaux.

Louis III prit aussitôt au sérieux son rôle de chef de guerre. Il réunit son ost, appela à l'aide les seigneurs du Nord. On se trouvait en l'été de 881. Sigfried, apprenant le réveil des Francs, commit la faute de rassembler ses troupes dans le Vimeu. Pour ces pillards, c'était une erreur militaire ; leur tactique habituelle était de survenir à l'improviste, d'opérer par petites bandes, et de disparaître dès l'annonce du danger. Pour les Francs, la guerre consistait dans l'attaque massive contre l'ennemi, en profitant de la disposition du champ de bataille. Les chefs danois, croyant anéantir la seule force franque constituée contre eux, pour être ainsi maîtres du territoire, offraient une armée à une armée ; mais ils ne possédaient ni l'armement ni la tactique qui avaient fait la gloire des troupes de Charlemagne et des Carolingiens.

Le face à face, sur un lieu nommé Saucourt, loin d'ébranler le courage des Francs, le souleva. Entraînés par un roi de dix-huit ans, qui faisait figure de héros, ils chargèrent avec impétuosité la masse hésitante des envahisseurs, et en abattirent huit mille. Le reste s'enfuit.

On savait que ces guerriers rapaces et opiniâtres ne s'avoueraient pas vaincus. Ils avaient une stratégie usuelle, qu'on aurait pu croire spontanée et non apprise, tant elle était rapide et efficace ; dès qu'ils étaient chassés d'une province, ils se retrouvaient dans une autre. Tous les rescapés étaient là, agressifs et déterminés. Ainsi pour les survivants de Saucourt ; on les croyait encore errants dans la vallée de la Somme,

CHARLES III LE SIMPLE

mais ils formaient une nouvelle armée dans celle de la Moselle, dans une région dont Louis III n'était pas le roi. Et ils osèrent s'attaquer à Trèves, et s'en emparer, et la piller, et la désoler. L'archevêque, Bertulf, était parvenu à s'enfuir. Il gagna Metz, dont l'évêque Wala et le comte Adalard réunirent en hâte une troupe de combattants, qui marcha contre l'ennemi ; mais la troupe fut écrasée.

Une autre flotte de vikings¹ remontait la Loire. Soulevé par sa victoire, Louis III prit la direction du fleuve. Il apprit que le nouveau chef, nommé Hasting, avait réuni un nombre terrifiant de guerriers ; il ne fallait guère espérer renouveler le succès de Saucourt. Le jeune roi, avisé, passant par la marche bretonne, commença par confirmer la paix avec les comtes de la péninsule ; puis, se rappelant les méthodes de son grand-père, il fit demander à Hasting de traiter. À Tours, il reçut ses envoyés pour fixer le prix à payer pour son départ. Il fut saisi alors par un mal implacable ; il comprit que sa fin était proche. Il demanda à être transporté à Saint-Denis, où il expira le 5 août 882.

Carloman, malgré ses quinze ans, se montrait aussi hardi et décidé que son frère. Il avait affaire non pas à des ennemis venus du Nord, mais à un vassal rebelle et puissant ; c'était Boson, que Charles le Chauve avait hier comblé de faveurs. Fils d'un certain Bivin, abbé laïc de Gorze près de Metz, il était le frère de Richilde, seconde femme de Charles le Chauve, et de Richard le Justicier, duc de Bourgogne septentrionale. Il venait de se proclamer roi de la grande Bourgogne, qui s'était

1. J'orthographe l'initiale avec une minuscule, car les vikings ne constituent pas un peuple ou une ethnie, mais un type de guerriers ; on écrit *pirates* avec une minuscule.

CHARLES LE SIMPLE ÉCARTÉ DU TRÔNE

appelée auparavant Provence, et s'étendait du Léman à la Méditerranée, ce qui revenait à amputer à son profit la partie du royaume de France dévolue à Carloman. Celui-ci assiégeait son compétiteur dans Vienne quand on vint lui annoncer la double nouvelle : son frère Louis était mort, et lui devenait roi de toute la France.

Cette dignité ne lui valait pas, comme à son père et son grand-père, droit à l'Empire. Le titre en effet en avait été attribué à Charles le Gros, troisième fils de Louis le Germanique, roi d'Alamanie et, depuis la mort de Louis, roi d'Italie. Jean VIII, après la mort du Bègue, puis de Louis, n'avait pas cherché pour cette dignité un successeur dans la descendance de Charles le Chauve ; il voulait un défenseur contre ses vassaux italiens en rébellion, et les fils de Louis le Bègue étaient trop jeunes pour assumer cette tâche, d'autant plus qu'ils étaient sur leur propre territoire confrontés à d'autres ennemis.

Le jeune Carloman, en effet, se trouvait maintenant aux prises avec tous les envahisseurs de son royaume, ceux du Nord et ceux du Sud. Heureusement, il pouvait compter sur l'aide efficace d'Hugues l'Abbé qui, sans autre titre officiel que duc de Neustrie, jouait le rôle de premier ministre. Il succédait, dans cette redoutable charge, à Robert le Fort : un autre héros, appelé par les annales de Fulda « le Macchabée de notre temps ». Un Rhénan, fils d'un homonyme, comte d'Oberrhein et de Worms. Attaché à Charles le Chauve, ce dernier Robert fut fait par lui marquis de Neustrie, le terme de marquis indiquant un défenseur des frontières, des marches (*Marken*). D'autres textes précisent qu'il était seigneur des comtés d'Angers, de Tours, de Blois et du Mans. Sa mission était de contenir et de repousser les incursions des Bretons et les invasions des Scandinaves. Ce fut surtout contre ceux-ci qu'il combattit ; mais, en 866,

CHARLES III LE SIMPLE

comme il écrasait une de leurs bandes à Brissarthe, au nord d'Angers, il fut frappé mortellement.

Il laissait deux fils : Eudes, six ans, et Robert, au berceau, qui seraient tour à tour rois de France. Il n'était pas question de leur remettre les comtés de leur père, non seulement parce que les fiefs n'étaient pas encore considérés comme héréditaires, mais surtout parce qu'il fallait, pour tenir la marche de Neustrie, un chef réputé. Le roi choisit Hugues l'Abbé, qui assumait la tutelle des fils de Robert le Fort. En 882, quand Eudes eut atteint l'âge de vingt-deux ans, il le fit nommer comte de Paris. C'était un bien de famille, puisque le précédent comte de Paris était Conrad, frère d'Hugues l'Abbé, et comme lui cousin germain de Charles le Chauve.

Les Normands, redoutant Hugues, ne s'aventurèrent pas en Neustrie ; mais, en 882, une de leurs bandes, remontant le cours de l'Oise, ravagea les diocèses de Laon et de Soissons, puis, n'ayant pas été inquiétée, marcha dans la direction de Reims. À cette nouvelle, Hincmar et son clergé, chargés des reliques, abandonnèrent la ville. Le roi Carloman fut mis au courant de la situation. Il apprit bientôt que le corps principal des Barbares s'était fixé à Avaux, sur l'Aisne. Rassemblant son ost, il marcha hardiment sur leur camp, fondit sur eux et en tua plus de mille.

Un autre corps était repéré dans la forêt de Vicogne. Pouvait-il l'attaquer avec les faibles ressources dont il disposait ? Hugues l'Abbé arriva bientôt avec des renforts. Leurs forces réunies se jetèrent sur les Barbares, les percutèrent et les dispersèrent. Une troisième bande était signalée à Laviers, près d'Abbeville. Emporté par son courage, Carloman se porta contre elle ; cette fois, il avait présumé de ses forces ; il fut refoulé, et l'ennemi s'empara d'Amiens.

